
Questionnaire sourcing

Fourniture, installation et maintenance de climatisation

Article 1 – Contexte de la démarche

La CPAM de l'Isère souhaite étudier la mise en place d'une solution de climatisation permettant d'améliorer le confort thermique des occupants de ses bâtiments.

Cette réflexion concerne un immeuble de grande hauteur, dont les espaces de travail sont en grande majorité organisés en open space. Elle s'inscrit dans un contexte de recherche d'une solution adaptée aux caractéristiques du bâtiment et à son usage tertiaire, notamment au regard des conditions de fonctionnement des locaux, des besoins de rafraîchissement en période de fortes chaleurs et de la nécessité de maintenir l'activité du site pendant les éventuels travaux.

Un principe d'installation est envisagé, reposant notamment sur un regroupement des unités extérieures au niveau du rez-de-chaussée et une distribution vers les étages concernés. Des gaines techniques existantes permettent le cheminement vertical et pourront être prises en compte dans l'étude. Ce principe est communiqué à titre indicatif et pourra être remis en question au regard des solutions et recommandations apportées dans le cadre du sourcing.

Avant de définir précisément les caractéristiques techniques et les modalités de la future prestation, la CPAM souhaite mieux connaître les solutions actuellement proposées par les professionnels du secteur : technologies disponibles, possibilités de dimensionnement et de puissance, contraintes d'installation, modalités d'intervention en site occupé, maintenance, durée de vie des équipements, coûts d'investissement et d'exploitation ainsi que solutions permettant de limiter l'impact environnemental des installations.

La présente démarche vise ainsi à recueillir les retours d'expérience et recommandations des opérateurs économiques afin d'éclairer la CPAM dans la définition de son besoin et dans la préparation d'une éventuelle consultation.

Article 2 – Modalités de réponse

Les opérateurs économiques intéressés par la présente démarche de sourcing sont invités à compléter le questionnaire ci-dessous et à transmettre leur réponse via la plateforme PLACE, **au plus tard le 16/10/2026 à 12h00.**

Les réponses devront être transmises sous format dématérialisé.

Les opérateurs économiques sont invités, le cas échéant, à joindre à leur réponse tout document ou support complémentaire permettant d'éclairer la CPAM de l'Isère sur les solutions proposées, leurs caractéristiques techniques, leurs conditions de mise en œuvre et d'exploitation ainsi que les ordres de grandeur financiers associés.

Article 3 – Cadre et conditions de la démarche

La présente démarche de sourcing est réalisée à titre préparatoire afin de permettre à la CPAM de l'Isère de mieux connaître l'état du marché, les solutions techniques, organisationnelles et économiques disponibles et de préciser son besoin en amont d'une éventuelle procédure de mise en concurrence.

Cette démarche ne constitue ni une consultation, ni une procédure de passation d'un marché public, ni une demande d'offre ou de devis. Elle n'emporte aucun engagement de la part de la CPAM de l'Isère quant au lancement, au contenu, au calendrier ou à l'attribution d'un éventuel marché ultérieur. La participation au sourcing ne confère aucun droit ni avantage particulier à l'opérateur économique et ne pourra constituer un critère de sélection dans le cadre d'une éventuelle consultation.

Les informations recueillies pourront être exploitées par la CPAM de l'Isère pour définir et faire évoluer son besoin, dans le respect des principes de la commande publique, notamment les principes d'égalité de traitement des opérateurs économiques, de liberté d'accès à la commande publique et de transparence des procédures. La CPAM veillera notamment à ce que la participation au sourcing ne conduise pas à conférer un avantage concurrentiel injustifié aux opérateurs économiques sollicités.

Les opérateurs économiques sont libres de répondre aux seules questions qu'ils estiment pertinentes au regard de leur expertise. Les informations tarifaires éventuellement communiquées sont fournies à titre indicatif et ne constituent pas une offre ferme ou définitive.

Enfin, la CPAM de l'Isère n'entend pas préjuger, dans le cadre de cette démarche, de la solution technique, organisationnelle ou économique qui pourrait être retenue. Les opérateurs économiques sont donc invités à présenter librement les solutions qu'ils estiment pertinentes, y compris toute solution alternative ou innovante susceptible de répondre au besoin.

Article 4 – Confidentialité des informations

Les informations communiquées par les opérateurs économiques dans le cadre de la présente démarche de sourcing sont susceptibles de contenir des éléments présentant un caractère confidentiel ou relevant du secret des affaires.

La CPAM de l'Isère s'engage à prendre les mesures nécessaires afin de préserver la confidentialité des informations en application des dispositions législatives et réglementaires applicables, notamment en matière de communication des documents administratifs et de respect du secret des affaires.

Les informations recueillies dans le cadre du sourcing pourront être exploitées par la CPAM de l'Isère pour les seuls besoins de l'analyse, de la définition de son besoin et de la préparation d'une éventuelle procédure de passation d'un marché public.

Article 5 – Questionnaire

Merci de bien vouloir répondre aux questions ci-dessous :

- 1- Quelle solution technique de climatisation préconisez-vous pour notre configuration de bâtiment (IGH, plusieurs étages) et pourquoi ?
- 2- Quelles informations ou caractéristiques du bâtiment sont indispensables pour réaliser un pré-dimensionnement fiable ?
- 3- La solution permet-elle d'adapter la puissance et le fonctionnement selon les besoins différents des étages ou des zones ?
- 4- Quelle solution préconisez-vous pour permettre une régulation indépendante par étage et/ou par zone ?
- 5- Est-il possible de centraliser le pilotage de l'ensemble de l'installation tout en conservant une régulation locale ?
- 6- Quelles adaptations sont nécessaires au niveau des gaines techniques, des locaux techniques et des cheminements pour installer la solution ?
- 7- Quelles contraintes réglementaires, notamment en matière de sécurité incendie, d'accessibilité et de circulation des réseaux, doivent être prises en compte ?
- 8- Quelles adaptations électriques sont nécessaires pour alimenter l'ensemble des équipements ?
- 9- Une réalisation par phases, étage par étage ou zone par zone, est-elle techniquement possible ?

- 10- Quelle durée de travaux faut-il prévoir et quelles nuisances sont à anticiper pour les occupants ?
- 11- Quel délai global faut-il prévoir entre les études, l'approvisionnement, les travaux et la mise en service ?
- 12- Quel ordre de grandeur de coût faut-il prévoir pour la fourniture, l'installation, les études et la mise en service, par étage et pour l'ensemble du projet ?
- 13- Quelles performances énergétiques et quelles solutions permettent de limiter l'impact environnemental de l'installation ?
- 14- Quels seraient les principaux éléments qui composeraient votre offre de prix, en termes de coûts fixes (matériel, consommables etc) et de coûts variables (main-d'œuvre, déplacements etc) ? Quels coûts récurrents doivent être anticipés sur la durée de vie de l'installation ?
- 15- Quels éléments peuvent faire varier significativement le coût global d'une installation ?